



Comité Départemental de golf



COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF
DES PYRENEES ORIENTALES



Ligue Régionale de golf d'occitanie

Ligue Occitanie

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL DE GOLF AMATEUR 2017 COMITE DES PYRENEES ORIENTALES SAMEDI 17 JUIN 2017

REGLEMENT DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. (Voir Vademecum)
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux*

Article 1-Participants

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés à la FFGolf et membres d'une association du comité départemental des PO, âgés de 16 ans et plus (nés avant le : 1 /1/2001) répondants aux critères fixés ci-après à l'article 2

Titulaires d'un certificat médical de non contre-indication de la pratique du golf en compétition enregistré par la FFGolf avant le début de l'épreuve.

Article 2 - Terrains d'accueil et formules de jeu

**Compétition en un tour de 18 Trous Stroke-play brut ou Stableford net selon la série.
Trois séries hommes trois séries dames**

Parcours	Série	Index et marques de départ		Formule de jeu
		Dames	Messieurs	
FALGOS	Première	0 à 14,4 repères bleus	0 à 14,4 repères blancs	Strokeplay Brut
FALGOS	Deuxième	14,5 à 24,4 repères rouges	14,5 à 24,4 repères jaunes	Strokeplay Brut
MONTESCOT	Troisième	24,5 à 55 ramené à 36 repères rouges	24,5 à 55 ramené à 36 repères jaunes	Satableford Net

L'index pris en compte, pour la compétition sera celui connu à la veille de la compétition.

Première et deuxième série : Le nombre total des engagés sera au maximum de 60 joueurs par série sans dépasser 120 au total. Si le nombre des candidatures dépasse le nombre maximum autorisé, les inscrits seront retenus selon l'ordre des index, à la date de clôture des inscriptions. Si une série était incomplète, les places disponibles seront reportées si nécessaire sur l'autre série. Le total général sera au maximum de 120 joueurs dont 6 wildcards. Dans chaque série 14 places sont réservées aux dames

Troisième série : Le nombre total des engagés sera au maximum de 90 joueurs dont 3 wild cards . Si le nombre des candidatures dépasse le nombre maximum autorisé, les inscrits seront retenus selon l'ordre des index, à la date de clôture des inscriptions. 22 places minimum sont réservées aux dames

Article 3 -Déroulement de l'épreuve :

Vendredi 16 Juin 2017 : Parcours d'entraînement a réserver auprès du golf

Samedi 17 Juin 2017 :

FALGOS :18 trous Stroke-Play les départs se feront selon l'ordre des index la première série en premier.

MONTESCOT : 18 trous stableford les départs se feront par ordre des index en 2 vagues si nécessaire.

Article 4 - Droits d'engagements :



Comité Départemental de golf



Fédération Française de Golf

COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF DES PYRENEES ORIENTALES



Ligue Régionale de golf d'occitanie

FALGOS : Non-membres compétition 45 €, reconnaissance 36 €, membres du club compétition 10€
MONTESCOT : Non- membres compétition 35€, Reconnaissance 20€, membres du club compétition 10€

Article 5 - **Les inscriptions** se feront uniquement par courrier, directement auprès du Club recevant, par chèque à l'ordre du club. à partir du **1/05/2017**

Clôture des engagements : le 31/05/2017 **à 18 heures**

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

Golf de FALGOS Tél. : 04 68 39 51 42 :	Domaine de Falgos @mail : contact@falgos.com	66260 SAINT LAURENT de CERDANS
--	--	---------------------------------------

Golf de MONTESCOT Tél. : 04 68 82 72 29	Route départementale 8 @mail : contact@golfclubdemontescot.com	66200 MONTESCOT
---	---	------------------------

Article 6 - **Départage** : Play-off « trou par trou » pour la 1^{ère} place des classements de chaque série (homme et dames) pour les titres de Champions du département des PO, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score des 9, 6, et 3 dernier trous.

Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Article 7 - **Remise des prix : Samedi 17 juin, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.**

Trophée aux 1^{er} des classements par série Hommes et Dames.

Les Trophées de l'épreuve seront à la disposition des vainqueurs pendant un an, charge à eux d'y faire graver leur nom.

Récompenses aux 3 premiers classés de chaque série (présence obligatoire à la remise des prix)

Article 8 Divers

Le coût du repas est fixé à 23 € à Falgos et à 22€ à Montescot. ***Merci de réserver***

La Commission technique Sportive d'Organisation